

GUIDE DU MÉMOIRE

DIU MALADIES CARDIAQUES HÉRÉDITAIRES

Format :

Le mémoire doit comporter entre 25 et 40 pages maximum.

Le format imposé est le modèle A4, 210 mm x 297 mm.

Rédaction du texte (de préférence en recto /verso) :

- police : Times (ou Times New Roman selon les logiciels)
- taille des caractères : 12
- interligne : 1,5
- marges : gauche 3 cm, droite 3 cm

Numérotation des pages : Elle est continue et commence à la page 1 de l'introduction générale. Les numéros de page sont placés en pied de page.

Le corps du mémoire doit être organisé de la manière suivante :

- Objectif
- Méthode
- Résultats
- Discussions

En tête et pied de page :

- à gauche : Prénom + Nom
- à droite : date de l'année universitaire

Le mémoire doit présenter les points suivants dans l'ordre :

- Page de couverture : Elle comporte notamment les noms des référents.
- Titre du mémoire : taille des caractères : 18.
- Table des matières : Détaille des titres des différentes parties, chapitres et sous chapitres, et renvoie aux pages du document.
- Introduction : Elle précise l'intitulé du projet de recherche, les motivations qui ont conduit l'étudiant à choisir ce sujet et l'annonce des différentes parties du mémoire.
- Corps du mémoire
- Conclusion
- Bibliographie : Maximum 40 références
 - o Elle reprend les ouvrages, articles et autres sources qui doivent être classés par ordre alphabétique d'apparition dans le texte.
- Résumé : en 4^{ème} de couverture, format abstract avec un maximum de 350 mots + le titre.

Il doit être rédigé de la manière suivante :

- o Contexte
- o Méthode
- o Résultats

- Conclusion

Les normes de rédaction :

• Règle générale : toute idée (information inédite, ouvrage ou article, thèse, commentaire ou réflexion personnelle, etc.) empruntée à une quelconque source doit obligatoirement faire l'objet de la mention d'origine. Un emprunt sans citation de la source – y compris quelques lignes copiées sur un site internet relève du plagiat. Les citations en langue étrangère seront traduites en français et intégrées au texte, le texte original correspondant, entre guillemets et sans italiques, étant donné en note de bas de page. Tout mot ou expression en langue étrangère est présenté en italique. La référence des citations est donnée entre parenthèses dès la fin de la citation, avec le nom de l'auteur, l'année de publication et la page. Les références à des sites internet doivent comporter l'adresse complète de la page consultée (URL), ainsi que la date de dernière consultation dans la bibliographie.

Remise du mémoire :

En version papier (cachet de la poste faisant foi) + version électronique **le 31 aout.**

philippe.chevalier@chu-lyon.fr

Pr Philippe CHEVALIER
Hôpital cardiologique Louis Pradel
Service rythmologie
28 av Doyen Lépine
69677 Bron

philippe.charron@aphp.fr

Pr Philippe CHARRON
APHP Pitié Salpêtrière
Batiment rééducation sous-sol
47-83 boulevard de l'hôpital
75013 PARIS

vincent.probst@chu-nantes.fr

Pr Vincent PROBST
Institut du Thorax CHU Nantes
Service Cardiologie – U1087
Boulevard Jacques Monod
44093 Nantes Cedex 01

isabelle.denjoy@aphp.fr

Dr Isabelle DENJOY-URBAIN
GH Bichat-Claude Bernard
Département de Rythmologie
46 Rue Henri -Huchard
75877 PARIS Cedex 18

Date de soutenance :

27-28 septembre

Format des soutenances :

10 minutes d'exposé + 10 minutes de questions

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Camille VALLA

Chargée de mission de la Filière Nationale de Santé CARDIOGEN
N° tel : 04 27 85 62 69 - camille.valla@chu-lyon.fr